

## DÉCRYPTAGE

**5,23 Mds€**

**C'est le budget  
du ministère de  
l'Agriculture et  
de l'Alimentation  
pour l'année 2018**

» Le projet de loi de finances pour l'année 2018 prévoit de doter le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de 5,2 Mds€ (+1,6% par rapport à la loi de finances initiale pour 2017). Ces crédits seront abondés par les financements européens de la PAC, pour un total de 8,9 Mds€. De plus, le secteur agricole au sens large bénéficiera d'allègements sociaux et fiscaux à hauteur de 4,5 Mds€, de dépenses fiscales pour 1,8 Md€, auxquels s'ajoutent d'autres financements publics (0,9 Md€). Une provision de 300 M€ est pour la première fois inscrite au budget, dans le but de renforcer la réactivité de l'action publique en cas d'aléas (climatiques, sanitaires, économiques).

## L'intelligence artificielle et l'agriculture

Des capteurs, des données, des logiciels d'interprétation, des machines et des applications capables de prendre des décisions: bienvenue dans l'intelligence artificielle.

» Après la mécanisation, la numérisation et la robotisation, l'intelligence artificielle est-elle la prochaine révolution guettant l'agriculture? Sans aucun doute. Par intelligence artificielle (IA), on entend la discipline scientifique dont le but est de faire faire par une machine des tâches que l'homme accomplit en utilisant son intelligence. Quelle différence avec un robot de traite ou de distribution de fourrage en usage aujourd'hui dans bon nombre d'élevages? Les robots actuels obéissent à des programmes pré-établis et figés. Augmentés d'intelligence artificielle, ces mêmes robots seront non seulement capables de reconnaître et d'analyser des données mais ils pourront en prime évaluer une situation, générer de nouvelles hypothèses et au final pousser des recommandations personnalisées et circonstanciées. En d'autres termes, le robot doté d'IA va enrichir son algorithme de sa propre expérience: c'est le principe de machine apprenante, concept phare de l'intelligence artificielle.

### Agriculteur stratège, machine auto-apprenante

L'intelligence artificielle n'est pas le propre des robots et automates dépourvus d'opérateurs humains. Elle peut être tout aussi bien déployée sur des machines réservant encore une place à un opérateur. En agriculture, les premiers développements de l'intelligence artificielle apparaissent sur les moissonneuses-batteuses, dotées d'automatismes de réglage proactif. Ceux-ci intègrent des éléments topographiques grâce au positionnement GPS ainsi que les données de rendement des années précédentes et des passages adjacents. L'analyse de ces données en temps réel permet à la



moissonneuse-batteuse d'adapter le réglage de plusieurs de ses organes (battage, séparation, nettoyage) pour optimiser différents paramètres (débit, qualité, propreté, pertes). Le chauffeur conserve tout même ses prérogatives en dictant à la machine ses priorités concernant les paramètres en question.

### Robots conversationnels

Les robots conversationnels ou « chatbots » constituent une autre déclinaison de l'intelligence artificielle. En élevage par exemple, les premiers assistants virtuels sur smartphone aiguillent les éleveurs dans leur choix de taureau, facilitent la commande d'insémination, contrôlent les déclarations de sortie d'animaux. Simplification administrative, conseil, prise de commande, alerte, etc., les chatbots peuvent assurer presque toutes les fonctions numériques, et amener l'éleveur à mieux utiliser toutes les plateformes de ses partenaires et fournisseurs. L'intelligence artificielle, qui tire sa substantifique moelle des milliards de données générées par les objets connectés (hommes, animaux, parcelles, machines en agriculture) concerne tous les secteurs d'activité. Non sans poser des questions éthiques et sociologiques: quid des métiers et des emplois de demain? La mécanisation et la robotisation se substituent aux tâches manuelles. En sera-t-il de même avec l'intelligence artificielle pour les fonctions intellectuelles? ■

### « La qualité des produits et de l'environnement sont indissociables »

Avec  
**Nadine Fanjat**

ÉLEVEUSE À SAINTE-CATHERINE (RHÔNE)



© JA mag

Nadine Fanjat était reconnue pour son lait de brebis, ses yaourts et fromages laitiers et autres produits carnés. Lauréate du concours Graines d'agriculteurs, elle l'est aussi pour son engagement environnemental. Les clients n'y sont pas indifférents.

» Des yaourts de brebis, de la tomme au lait cru, de la brousse, de la faisselle, de la viande d'agneau, des merguez ou encore de la viande de porc: la Ferme du Soleil Levant produit, transforme et commercialise à 80% en direct une diversité de produits. Il n'aura pas fallu trois ans à Nadine Fanjat et à son mari Nicolas pour se faire une place sur les marchés de producteurs et dans les paniers des consommateurs. Installé en 2014, le couple a rapidement conquis les papilles des clients, au prix d'un travail acharné incluant l'autoconstruction des bâtiments. « Dans notre projet de départ, on souhaitait élever à la fois des vaches et des brebis pour diversifier notre offre », se remémore la jeune éleveuse. « La charge de travail nous y a fait renoncer. L'avantage des brebis, c'est qu'elles nous laissent quatre mois de répit d'août à novembre. La tomme nous permet de faire patienter les clients ».

#### La ferme, un organisme agricole

Le cheptel compte une centaine de brebis valorisant 35 ha de prairies temporaires et permanentes, sur une Sau totale de 45 ha incluant des méteils ainsi que des landes et bois pâturés. Engagé

en bio depuis le départ, le GAEC cultive son autonomie alimentaire, soigne son profil énergétique via des panneaux solaires thermiques et prend garde aux rejets dans l'environnement. L'exploitation a investi dans un procédé de traitement biologique des eaux usées consistant à faire circuler les effluents au travers de massifs filtrants de roseaux. Une initiative qui a valu au Gaec le prix de l'innovation environnementale du concours Graines d'agriculteurs dans la catégorie « acteur de la qualité de l'eau ». « Nous sommes non seulement en bio mais aussi en biodynamie », souligne la lauréate. « Nous considérons la ferme comme un organisme agricole où interagissent le sol et sa vie microbienne, la biodiversité végétale et animale, le reste de la nature au sens large. Le traitement biologique des eaux usées s'inscrit dans cette logique ».

#### De bons produits dans un bon environnement

Le prochain investissement sera consacré à un dispositif de séchage en grange pour améliorer la qualité des fourrages, profitable aux brebis comme aux produits. Dès l'installation, le couple d'éleveurs s'est fait un point d'honneur à mettre en phase sa sensibilité écologique avec les contraintes techniques et les exigences économiques d'une exploitation. Non sans succès. « Les clients achètent nos produits pour leur qualités gustatives intrinsèques », relève Nadine Fanjat. « Mais beaucoup sont également sensibles aux égards que nous réservons à nos animaux et à notre environnement. Parmi eux figurent des familles qui consentent un effort particulier pour revoir leur mode d'alimentation ». ■

## FOCUS

### UN ÉCRAN TOUT NEUF POUR L'APPLI PLEINCHAMP



Comment accéder à toute l'actu d'un glissement de doigt? Comment m'informer sur ma production d'un simple toucher? Comment consulter les cours des marchés de référence et visualiser deux cotations favorites en un clin d'œil? Comment bénéficier d'une météo précise et fiable avec trois localisations favorites? En téléchargeant la nouvelle version de l'application mobile Pleinchamp. Toujours gratuite (sur Google Play et Apple Store), l'appli bénéficie d'un nouveau graphisme et d'une navigation plus simple et plus rapide, de prévisions météo revisitées et d'une actualité enrichie de vidéos et de dossiers de référence.

## AGENDA

- 13-14 DÉCEMBRE | LE MANS (72)  
Salon des ETA
- 16-18 JANVIER 2018 | ANGERS (49)  
Sival - Salon des productions végétales
- 24 FÉVRIER-4 MARS 2018 | PARIS (75)  
Salon international de l'agriculture



Éditeur: Uni-éditions, 22, rue Letellier, 75739 Paris  
Cedex 15 • Directrice de la publication: Véronique  
Fajour • Comité éditorial: Gilles Thierry • Rédaction:  
Raphaël Lecocq • Crédits photos: IStockphoto, DR  
• Dépôt légal: décembre 2017